

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annouces, le ligne... 20c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en deux fois.

SAUMUR.

25 Janvier 1878.

Chronique générale.

A la séance de mercredi, au Sénat, M. le président d'Audiffret-Pasquier a lu la dépêche télégraphique suivante :

A l'illustre président du Sénat de la République française.

Interprète des sentiments unanimes du Sénat du royaume d'Italie, j'adresse les plus vifs remerciements au Sénat de la République française, qui, dans la journée de jeudi au moment où l'on célébrait à Rome les funérailles de notre auguste prince et père Victor-Emmanuel II, roi d'Italie, a décidé de suspendre sa séance.

Le témoignage de la sympathie que la nation française porte à la nation italienne, rend hommage à la mémoire d'un roi qui fut un constant ami de la France, et qui a voulu et su accomplir avec une fermeté inébranlable la mission à la fois libérale et nationale que lui avaient confiée son magnanime père et les vœux unanimes de son peuple.

Le président du Sénat du royaume d'Italie, J. TECCHIO.

Le Journal officiel a publié le mouvement annoncé depuis longtemps dans la magistrature. Cette première concession faite au radicalisme est à la hauteur de ses rancunes et de ses convoitises.

Cinq procureurs généraux sont révoqués ou mis à la retraite, ce sont : MM. Devaux, de la cour de Nîmes; de Bionval, de la cour de Montpellier; de Prandières, de la cour de

Grenoble; Souef, de la cour d'Amiens, et Jorant, de la cour de Douai.

Six autres sont déplacés. Les modifications pratiquées dans les parquets ne sont pas moins profondes; elles atteignent plusieurs magistrats et comprennent :

La révocation de M. de Pèlerin, procureur de la République à Avignon, et de M. Froment, procureur de la République à Nancy.

Deux conseillers de la cour d'appel sont atteints; M. Besse, conseiller à Alger, est remplacé purement et simplement; M. Boucher Cadar, conseiller à Douai, est appelé à d'autres fonctions. Nous comprenons d'autant moins la portée de cette double mesure que nous avons toujours estimé que les sièges de conseillers en cour d'appel étaient inamovibles. Nous serions-nous trompés ?

Que M. Dufaure y prenne garde ! Il a déjà, sur l'instance des radicaux, opéré de larges réformes dans le personnel des juges de paix; les dernières et celles qui pourraient encore concéder sont un large accès à la vieille réputation de modération qu'il s'est faite au barreau et au Parlement.

Le Journal officiel contient, en outre, un travail supplémentaire de M. de Marcère dans les conseils de préfecture.

Un conseiller de la Loire-Inférieure, M. de Kersabiec, est révoqué;

Trois autres : M. Riffé (Ille-et-Vilaine), M. Cadiergues (Maine-et-Loire) et M. de Launay (Charente) sont mis en disponibilité.

Plus cinq : M. de Montalembert (Jura), M. Grenouillet (Aveyron), M. Chambinières (Corrèze), M. Rétaillé (Gers) et M. Delpuech de Lomède (Var) ont essayé, il est permis de le supposer, de prévenir par une démission spontanée des mesures qui auraient pu les atteindre.

La commission des finances a constitué son bureau de la façon suivante : Président, M. Pouyer-Quertier; vice-présidents, MM. Cunin-Gridaine et Cordier; secrétaires, MM. Dauphin, Cazot, Vandier.

Avant que d'entrer dans le détail de la pièce, rendons un juste hommage à chacun : artistes et chœurs, corps de ballet et machinistes, tout le monde a fait son devoir avec la plus noble émulation, afin de rendre possible, sur notre scène, la représentation de ce sombre drame, dû au génie de Shakespeare.

Peu de personnes en France connaissent le théâtre du grand poète anglais; aussi croyons-nous être agréable à nos lecteurs en leur donnant une analyse succincte du libretto que MM. Michel Carré et Barbier ont découpé dans la tragédie originale. Pour être plus clair, nous procéderons par actes et tableaux.

PREMIER ACTE. — Premier tableau.

Au lever du rideau, des fanfares joyeuses se font entendre : c'est fête au château d'Elseleur. La reine Gertrude épouse en secondes nocces Claudius, son beau-frère, l'allégresse est générale, sauf Hamlet, prince de Danemarck, tout à la perte de son père; s'il se lamente et déplore la faiblesse de sa mère qui se jette dans les bras d'un nouvel époux après deux mois de deuil, Ophélie, son amante, veut en vain le consoler. Ici un superbe duo à la phrase inspirée :

Doute de la lumière,
Doute du soleil et du jour,
Doute des cieux et de la terre,
Mais ne doute jamais de mon amour.

Hier, au Sénat, le dépouillement du second tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur inamovible a donné les résultats suivants :

Volants, 274; suffrages exprimés, 271; majorité absolue, 136.

Ont obtenu : M. Victor Lefranc, 129; M. le duc Decazes, 128; M. de La Rochefoucauld du dé de Bisaccia, 5; M. le général Durrot, 4; M. le duc de Padoue, 2; M. l'amiral Jauréguiberry, 1; M. Mercier de Lacombe, 1; M. de Carayon-Latour, 1.

Aucun membre n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un troisième tour de scrutin, qui est fixé au 7 février.

LA COMMISSION DE PERMANENCE.

On attribue au gouvernement l'intention arrêtée de proroger les Chambres au plus tard dans la première quinzaine de mars afin de pouvoir exclusivement se préparer à l'Exposition universelle.

Les groupes des gauches, informés de ce projet, paraissent être prêts à l'accepter; mais le groupe des intransigeants propose au préalable que la Chambre vote une proposition, qui serait convertie en loi, tendant à ce que, pendant la prorogation, une commission de permanence composée de sénateurs et députés soit constituée et siège pendant les vacances parlementaires chaque quinze jours.

Le ministère paraît décidé à repousser comme inconstitutionnelle une pareille motion.

Après les hécatombes des fonctionnaires conservateurs, voici venir le moment des récomptes.

C'est ainsi que le conseil des ministres a dû s'occuper hier d'arrêter une liste de décorations à accorder à plusieurs citoyens politiques et journalistes de Paris et de la

province qui se sont fait le plus remarquer par leur ardeur à soutenir la cause des 363 après le 16 mai et par leurs insultes à tout ce qui appartenait au parti de l'ordre.

Sur la liste des futurs chevaliers figurent trois journalistes de Paris et cinq de la province; tous dignes, en effet, de voir leur boutonnière ornée du ruban de la Légion d'Honneur !

Voici les termes de la pétition qui sera adressée par les délégations de la commission d'enquête aux témoins qu'elle entendra :

La commission d'enquête parlementaire sur les élections des 14 et 28 octobre 1877 informe M. le maréchal Canrobert, département de..., qu'il sera entendu pour déposer devant elle, relativement aux faits à sa connaissance concernant l'élection de..., le 1878, à heures..., et qu'en conséquence il devra être rendu aux lieux, jour et heure ci-dessus indiqués.

Le Secrétaire, Le Président.

M. le maréchal Canrobert a été reçu mardi par M. le Président de la République, auquel il a rendu compte de la mission dont il a été chargé pour les funérailles de Victor-Emmanuel. Il paraît que le maréchal n'hésite pas à faire retomber sur M. de Noailles la cause de l'incident qui s'est produit lors de son arrivée à Rome. On nous donne également des détails sur l'attitude de M. de Noailles pendant la présence du maréchal Canrobert à Rome qui, à toute autre époque, serait de nature à amener le changement immédiat de ce gentilhomme républicain diplomate.

Nous croyons pouvoir affirmer que le maréchal Canrobert a rapporté du roi Humbert l'assurance que Sa Majesté viendra,

Il fait distribuer du vin aux nouveaux venus, et entonne une chanson bachique :

O vin, dissipe la tristesse
Qui pèse sur mon cœur.

Deuxième tableau.

La cour est réunie tout entière pour la représentation dramatique. D'après les ordres d'Hamlet, les comédiens doivent jouer le Meurtre de Gonzague.

Leur pantomime est expressive, mais Hamlet, simulant la folie, explique l'action : « Gonzague est empoisonné dans les bras de la reine Geneviève, et le meurtrier s'empare de la couronne d'or qu'il met sur sa tête » ; et à ces mots il désigne le roi. Toute cette scène atteint des proportions grandioses.

TROISIÈME ACTE.

Nous sommes en plein drame maintenant. C'est ici que se place le célèbre monologue d'Hamlet (To be or not to be — être ou ne pas être...) qui inspire au compositeur un long récitatif aux phrases larges et élevées, au rythme agité, à l'instrumentation pleine de richesse et de couleur. Le roi, se croyant seul, confesse son crime; mais Hamlet ne veut pas le frapper à genoux; non, c'est sur son trône, c'est la couronne en tête que l'infâme doit tomber sous ses coups. — Pour se consacrer tout à la vengeance, Hamlet

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

HAMLET

AU GRAND-THEATRE D'ANGERS.

Les artistes de M. Chavannes viennent de jouer deux fois déjà, à Angers, les 19 et 22 janvier, l'Hamlet d'Ambroise Thomas. Ce grand opéra devant être donné lundi prochain à Saumur, nous croyons que le public de cette ville ne lira pas sans intérêt les lignes ci-dessous, qu'un de nos confrères angevins a publiées après la première représentation de l'œuvre.

C'est devant une salle garnie du parterre aux frises qu'a eu lieu samedi dernier à Angers la première représentation d'Hamlet. Disons-le de suite, tout à marché à la satisfaction générale, et nous croyons que la Direction de notre théâtre tient enfin le succès qu'elle cherche depuis trois mois.

avec la reine Marguerite, visiter notre Exposition universelle.

M. de La Rochefoucauld, l'honorable député invalidé, à qui des ouvertures avaient été faites pour l'élection sénatoriale, tout en remerciant les droites sénatoriales, a répondu qu'il était décidé à poser de nouveau sa candidature législative, sur de la réponse que lui feront ses électeurs, et que, partant, il priait les sénateurs de ne pas se diviser sur le nom du duc Decazes.

Des députés républicains ont demandé à M. de Marcère que des fonds de secours soient mis à la disposition de la délégation ouvrière de Paris qui va se rendre au congrès ouvrier de Lyon. M. le ministre de l'intérieur a répondu qu'il n'avait dans son département aucun fonds disponible pour cet objet.

Le duel Gambetta-Duportal prend des proportions épiques et paraît inspirer des craintes sérieuses à un groupe politique qui paraissait au premier abord n'y devoir figurer qu'en qualité de témoin. Les plumes sont chargées du venin radical le plus subtil, et l'un des combattants, M. Duportal, nous engage ce matin à « braquer nos lunettes sur le cirque où va commencer la danse de l'ours opportuniste. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le cirque est ouvert. Les premières représentations y furent données par la Montagne et la Gironde. Depuis, l'établissement n'a pas failli à son origine et les « paillasses » — nous employons le mot de M. Duportal — s'y sont succédé presque sans interruption.

Malheureusement, ce cirque nous inspire plus de tristesse encore que de curiosité; les naïfs badauds qui s'y pressent n'ayant point su jusqu'ici, — et c'est là un nouvel argument pour ceux qui prétendent que le théâtre est loin de réformer les mœurs — puiser dans les désossements et les pugilats de ces paillasses un enseignement profitable.

La représentation de ce jour portera-t-elle de meilleurs fruits? Nous voudrions l'espérer. En tout cas, nous devons braquer nos lunettes comme on nous y invite.

Les journaux de M. Duportal parlent de documents très-sérieux qui ne tarderont pas à être mis à jour au sujet des « pèlerinages gambettistes à Clermont et à Tukenham » et ses amis s'entretiennent dans les couloirs des renseignements très-précieux fournis par d'anciens rédacteurs du *Journal des Dimanches* et du *Journal de Paris*, feuilles orléanistes, devenus rédacteurs de la *Republique française*, au sujet d'engagements pris, en 1873, par M. Gambetta avec certaines personnalités de l'ancien parti orléaniste, en vue de décider ces derniers à faire avorter la tentative de restauration monarchique. Nous suivrons donc de très-près « la Danse de l'Ours »; si elle ne réussit pas à prouver au peuple français l'impuissance fatale des systèmes révolutionnaires, elle

renonce à l'amour, il rend à Ophélie sa parole, son cœur est mort. Cet acte se termine par un grand duo entre la reine et Hamlet. La reine avoue son crime, le spectre apparaît et demande grâce pour elle.

#### QUATRIÈME ACTE.

Après les scènes émouvantes que nous venons d'esquisser au courant de la plume, le spectateur a besoin d'un peu de calme; aussi la *Fête du Printemps*, qui ouvre le quatrième acte, est-elle bien accueillie. — Ophélie devient folle et se jette dans les eaux. Toute cette scène est palpitante d'intérêt. Rien de plus touchant que la ballade d'Ophélie et ce délicieux cantilène accompagné par un chœur à bouches fermées. C'est une des plus belles inspirations de M. Ambroise Thomas.

#### CINQUIÈME ACTE.

Le chant des fossoyeurs, sorte de mélodie bizarre et funèbre, ouvre ce cinquième acte. Hamlet erre à travers les tombes, il fuit les assassins que le roi a dépêchés contre lui. Il apprend, de Laërte, la mort d'Ophélie.

On entend une marche funèbre; ce sont les funérailles d'Ophélie. Toute la cour l'entoure, veut le rappeler à la raison; mais le spectre de son père reparaît et réclame la vengeance. Hamlet tire son épée, et, les yeux fixés vers le spectre, frappe le

fournira au moins aux royalistes quelques fils indicateurs très-propres à les guider dans l'avenir au milieu du dédale des intrigues opportunistes.

(Espérance du Peuple.)

Il vient de germer, dans l'esprit d'un groupe de radicaux intransigeants à la Chambre, l'idée de demander la suppression de la Légion-d'Honneur.

La politique des concessions semble de plus en plus à l'ordre du jour.

On raconte que M. le préfet de la Seine aurait été averti, en haut lieu, d'avoir à chercher tous les moyens d'accommodement avec le conseil municipal parisien.

En cas de conflit, ce ne serait point, paraît-il, au préfet qu'on donnerait raison.

Des explications données par M. de Freycinet à certains membres de la commission du budget, sur le système que le ministre des travaux publics compte employer pour se procurer les ressources nécessaires pour donner suite aux grands projets de travaux préparés par les ministres de Napoléon III, il résulte que l'Etat se procurerait les ressources nécessaires par l'émission d'obligations du même type et à la même échéance que celles des grandes Compagnies. Ces obligations seraient émises au fur et à mesure des travaux, absolument comme dans le système actuel, avec cette seule différence que l'Etat délivrerait ses nouveaux titres à ses propres guichets.

#### LE CAS DE M. DUPORTAL.

La vertueuse indignation de M. Gambetta contre M. Duportal, qui offrait ses services à l'Empire, a excité une hilarité générale.

Les amis intimes, les camarades, les associés et les courtisans de M. Gambetta, qui sont-ils?

C'est le bonapartiste About, c'est le bonapartiste E. de Girardin.

Ceux-là n'ont pas écrit d'un lieu de déportation quelque supplique plus ou moins plate pour implorer la pitié du Président de la République de 1851.

M. Emile de Girardin a inventé la candidature du prince Louis-Napoléon: il a été le serviteur infatigable de toutes les fautes impériales, depuis l'expédition d'Italie jusqu'au plébiscite de 1870 et à la guerre de Prusse.

M. About était l'amuseur attitré de Compiègne et de Saint-Germain.

Que valent donc les scrupules de M. Gambetta? Que reproche l'ami de MM. de Girardin et About à celui qui a été son préfet, son émetteur et son candidat officiel?

Nous pouvons annoncer qu'un personnage politique, appartenant à la rédaction d'un grand journal républicain de Paris, est

roi à mort. Le spectre, en s'évanouissant, prononce ces mots qui terminent la pièce: « Vis pour ton peuple, Hamlet! c'est Dieu qui le fait roi! »

Telle est, aussi brièvement que possible, l'analyse exacte des diverses scènes. Il nous reste peu de place aujourd'hui pour parler de la partition et de l'interprétation. Nous le remettons à un prochain article.

Félicitons avant de terminer M. Martin (Hamlet), qui s'est tiré de ce rôle difficile avec sa vaillance habituelle; M<sup>lle</sup> Strassi, excellente chanteuse dont nous nous occuperons plus longuement; M<sup>lle</sup> Hasselmans, une touchante Ophélie; M. Pellin (Laërte), et M. Odezon (Cléon).

Nous n'avons qu'à répéter ici ce que nous disions au début de notre article: Hamlet promet à la Direction une série de représentations fructueuses, et au public dillettante angevin de nombreuses soirées qui finiront par mettre en lumière toutes les beautés de cette partition, œuvre consciencieuse d'un illustre compositeur que la France est fière de posséder.

(Patriote.) AUGUSTE DIDEROT.

en ce moment à la recherche de certains documents se rattachant à la vie politique de M. Duportal, documents qui, d'après certaines indications remontant à 26 ou 27 ans, se trouvent dans les archives d'un ministère, et qui ont été mises à la disposition du personnage dont nous parlons plus haut.

Tandis que M. Delassalle, ancien lieutenant de vaisseau de la marine impériale, décoré par Napoléon III en 1867, aujourd'hui préfet de l'Indre, fulmine contre les malheureux pompiers de son département qui avaient, peut-être par mesure d'économie, conservé sur leurs uniformes des boutons portant encore l'aigle, l'*Événement* publie une lettre adressée par M. Eugène Farcy, capitaine de frégate en retraite, au major Laborière, dans laquelle le député radical de la Seine condamne la doctrine de l'obéissance passive. « La nation, dit-il, se souviendra du commandant Laborière, et la République saura le récompenser. »

Triste, triste, triste!

#### ENCORE M. ORDINAIRE.

M. Ordinaire, l'ex-député du Rhône, qu'on avait perdu de vue depuis son dernier échec à Lyon, recommence à faire parler de lui. Il vient d'être condamné à quatre jours de prison pour actes d'insoumission envers la loi sur l'armée territoriale. Les gendarmes sont à sa poursuite.

#### L'INCIDENT DE NANTES.

La *Republique française* et autres feuilles de gauche attaquent l'armée à propos de l'incident Marceau, qui s'est produit au théâtre de la Renaissance, à Nantes.

Le journal de M. Gambetta, sur la foi du *Phare de la Loire*, tient pour authentique un des deux ordres de place dont l'un a été déclaré apocryphe par l'autorité militaire, et part de cette affirmation téméraire pour se livrer à des considérations au moins imprudentes. Ainsi, la *Republique française* demande « une enquête pour rechercher les auteurs d'un tel *factum* » (ce mot plait décidément à M. Gambetta), qui pourraient cependant bien être les mêmes individus que les faussaires qui ont contrefait la signature de M. Durand.

Le *Phare de la Loire*, qui est, dit-on, poursuivi pour ce fait, avait accueilli avec légèreté le document imputé à M. Durand; il n'est donc guère autorisé dans cette situation à venir dans la même affaire soutenir, contre M. le lieutenant-colonel Hervé, l'existence de deux ordres de place, alors que cet officier supérieur déclare qu'il n'existe qu'un seul ordre vraiment émané de la place, et que cet ordre est signé Hervé, et non Hubert-Castex. Ce lieutenant-colonel, contre lequel la *Republique française* demande une punition, vient, dit-on, d'être mandé à Paris, ainsi que M. de Brancion, préfet de la Loire-Inférieure, et le *Temps* annonce, d'autre part, que M. Laisant a eu une entrevue avec M. le ministre de la guerre au sujet de l'affaire de Nantes.

M. le ministre de la guerre et M. le ministre de l'intérieur se sont occupés de l'enquête relative à cet incident. Des détails complémentaires à une première instruction ont été mis à la disposition des deux ministres.

Le mieux est donc d'attendre les renseignements. Nous souhaitons que la vérité se fasse, et nous croyons utile de faire remarquer que les manifestations scandaleuses, approuvées par la présence de M. Lechat, maire de Nantes, ont continué.

La *Republique française* termine son article par ces lignes:

« Nous n'aurons l'armée qui nous est nécessaire pour la défense et pour le relèvement de la patrie que le jour où nous aurons une armée qui mettra son honneur à sentir et à penser comme la France, dont elle doit être la forte et glorieuse image. »

Est-ce que M. Gambetta croit que la France, dans son immense majorité d'honnêtes gens, sanctionne l'apologie de Robespierre qui, dans la pièce, est plus applaudie pour ses crimes que Marceau pour ses services?

Ces coupables efforts pour pervertir l'esprit de l'armée et anéantir la vigilance de ses

chefs sont devenus comme un système effrontément pratiqué. On menace d'une enquête tout officier qui a fait son devoir; il est réputé répréhensible du moment qu'il n'a pas l'air révolutionnaire....

Versailles, 24 janvier, 2 h. 45.

M. le ministre de la guerre et M. Laisant se sont mis d'accord sur la question que ce dernier doit poser à la séance de ce jour sur l'incident relatif à la représentation de *Marceau* au théâtre de Nantes.

Il n'y aura que quelques paroles échangées. L'ordre du jour attribué au lieutenant-colonel Castex est apocryphe; cet officier supérieur, assistant à la représentation tumultueuse de *Marceau*, envoya seulement au lieutenant-colonel Hervé, commandant la place, une note lui signalant la manifestation à laquelle les soldats s'étaient trouvés mêlés.

La note aurait été livrée au *Phare de la Loire* par le secrétaire de la place.

On annonce que le lieutenant-colonel Castex a été déplacé. Singulière récompense du devoir accompli.

#### QUESTION D'ORIENT.

La Porte se préoccupe des conséquences que l'occupation temporaire de Constantinople par les Russes pourrait entraîner. Le sultan et ses ministres redoutent les explosions du fanatisme musulman et supposent avec toute apparence de raison que la Russie ne laisserait pas d'en tirer parti.

C'est ce que constate le passage suivant d'un télégramme adressé de Vienne au *Journal des Débats*, sous la date du 22 au soir:

« Salvét-Pacha a fait remarquer hier aux représentants des puissances à Constantinople que l'Europe devait à tout prix empêcher la Russie de venir à Constantinople; qu'une occupation même temporaire de cette ville serait un grand malheur pour l'Europe, attendu qu'à la suite des bouleversements et des désordres que produirait une telle occupation, il serait facile à la Russie de trouver un prétexte pour en changer le caractère et la rendre durable. »

Sans calomnier la Russie, on peut croire que de si terribles éventualités ne sont pas de nature à faire reculer son ambition.

On assure que l'empereur Guillaume, à la suite de la lettre pressante de la reine Victoria, aurait décidé d'inviter toutes les puissances signataires du traité de Paris à se réunir en congrès pour discuter la question de paix entre la Russie et la Turquie.

La dépêche télégraphique suivante (service particulier de l'Assemblée nationale) est adressée à ce journal:

« Londres, 23 janvier, 9 h. soir.

« L'amirauté vient d'envoyer des ordres à la flotte d'être prête à embarquer 50,000 hommes de troupes de débarquement.

« Ces troupes seront fournies :  
» 12,000 hommes par Malte;  
» 20,000 hommes par Gibraltar;  
» 10,000 hommes d'Irlande;  
» 8,000 hommes par Portsmouth.  
« Ces troupes, en cas de *casus belli*, débarqueront à Gallipoli. »

Athènes, 23 janvier, 2 heures.

Le ministère a donné sa démission. Cette crise est due au fait qu'on attribue au parti du roi d'avoir conclu un traité d'alliance avec l'Angleterre.

Vienne, 22 janvier.

L'opinion s'accrédite tous les jours de plus en plus que, par suite de la tournure menaçante que prend la situation intérieure, et surtout dans la capitale, le gouvernement sera forcé d'obtenir à tout prix la cessation des hostilités.

300,000 personnes se sont réfugiées à Constantinople.

Conclusion de l'armistice et préliminaires de la paix.

Constantinople, 22 janvier, soir.  
Nous apprenons à l'instant, de source officielle, que l'armistice aurait été accepté et que les préliminaires de la paix vont être discutés.

L'impression générale, dans toutes les ambassades, est que la paix est certaine.

On écrit de Constantinople :

Une pluie de sang est tombée ces jours derniers au quartier grec de Tatavla, à Constantinople, et ce phénomène, produit par une tourmente d'une violence extrême qui s'est abattue sur le Bosphore en soulevant sur son passage les sables rougeâtres des vallées environnantes, a répandu la terreur à Constantinople.

Les Turcs y ont vu, comme les Romains à la chute de César, un présage de mort, et leur animosité contre les chrétiens en a redoublé jusqu'à la fureur.

La marche des Serbes sur Pristina, leur jonction avec les Roumains, l'arrivée des avant-gardes russes jusqu'aux portes d'Andrinople, l'insuccès probable de la médiation anglaise, tout cet ensemble d'événements menaçants et sombres exaspèrent en même temps qu'ils abattent les populations musulmanes.

Elles voient que la guerre, comme un immense incendie que la tempête attise et propage, agrandit d'heure en heure, au souffle des batailles, ses sanglants horizons, et que le cercle de feu qui enserré l'empire ottoman du nord au sud et de l'orient à l'occident, se rétrécissant de jour en jour, se rapproche à pas de géant de Constantinople et menace de les engloutir dans un abîme de ruines et de sang.

L'inquiétude est donc immense au cœur même de l'empire, et le courant de l'opinion publique accuse hautement le gouvernement et le palais d'avoir conduit le pays à sa perte et le règne de l'islam à sa fin.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La Chambre Syndicale des Agents de Change publie l'avis suivant :

« Un avis du syndic de la faillite des chemins de fer de la Vendée a invité les créanciers à produire leurs titres dans un délai de 20 jours à compter du 9 janvier présent mois.

» Par suite, et en raison des délais ordinaires pour les livraisons, les obligations de ladite Compagnie cesseront d'être négociables à partir du 24 janvier courant. »

Depuis quelque temps, il circule des pièces fausses de 50 centimes. Ces pièces, à l'effigie de Victor-Emmanuel, sont en métal de cuiller coulé dans un moule fait avec une vraie pièce. Elles sont donc assez bien conditionnées. Cependant, on peut les reconnaître, d'abord à leur teinte un peu grise, quoique luisante, ensuite au manque de netteté des lettres et du feuillage du revers ; enfin et surtout à l'absence complète d'exergue. Elles portent le millésime de 1867.

**Saint-Georges-des-Sept-Voies.** — Le 18 de ce mois, M<sup>lle</sup> Adélaïde Guillot se rendit à Gennes, en compagnie de son père, cultivateur à Saint-Georges-des-Sept-Voies, vers une heure de l'après-midi.

A cinq heures, le père et la fille étaient de retour.

Deux heures plus tard, M<sup>lle</sup> Adélaïde, entrant dans sa chambre, s'aperçut qu'un carreau de la croisée était cassé et que les vêtements qu'elle avait laissés sur une commode avaient été déplacés. Son armoire ne semblait pas avoir été fouillée ; mais, quand elle l'ouvrit, elle constata que le tiroir à l'intérieur avait été forcé. Les 63 fr. qu'il contenait avaient été enlevés.

Le voleur avait laissé sous l'armoire deux outils de la maison avec lesquels il avait essayé en vain de l'ouvrir ; c'est en fouillant, sans doute, le lit qu'il aperçut la clé de l'armoire que M<sup>lle</sup> Adélaïde avait laissée à son chevet et qu'elle retrouva le soir même au même endroit. (Patriote.)

ANGERS.

Mercredi 16 courant, M<sup>lle</sup> Marie Gazeau, âgée de 26 ans, domestique chez M. Galet, rue des Lices à Angers, voulut repasser dans sa chambre et y alluma le soir un petit fourneau.

Le lendemain on ne la vit pas descendre et l'on fit ouvrir la porte de sa chambre par un serrurier. Elle était à terre, la tête sur son

fourneau, légèrement brûlée à la figure et au cou ; elle respirait encore.

Elle fut transportée à l'hôpital et, malgré les soins, elle mourut le lendemain. Sa mort est considérée comme le résultat d'une asphyxie accidentelle par le charbon, et non comme un suicide.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Nous lisons dans le *Courrier de la Vienne* :

Dimanche dernier, un pauvre mendiant du village de la Brosse, commune d'Ingrande (arrondissement de Châtellerauld), se disposait à rentrer chez lui, vers quatre heures du soir.

Agé de 84 ans, Louis Deniaud était un peu sourd ; sa vue était très-faible. Il y avait de plus, ce jour-là, un brouillard intense. Au moment où il traversait la passerelle de la Brosse, un train arrivait à toute vitesse.

— Le malheureux ne le vit pas, et fut broyé. Quelques instants après, un homme d'équipe trouvait sur la voie son cadavre affreusement mutilé. La tête et les pieds étaient complètement écrasés, les bras et les jambes en lambeaux.

Ce déplorable accident a vivement ému toute la contrée.

LAVAIL.

La cour d'assises de la Mayenne vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité le nommé Duval, ferblantier, qui, le 16 octobre dernier, a mis le feu à sa femme.

Il paraît que celle-ci donnait fréquemment des coups de canif dans le contrat... Mais, c'est égal, si c'est une circonstance atténuante, il faut reconnaître que le procédé employé par ce mari susceptible pour se venger est un peu « chaud ».

Le misérable avait répandu du pétrole sur les vêtements de sa femme et y avait mis le feu.

Malgré ses dénégations, Duval a été reconnu coupable par le jury, mais, comme on l'a vu, avec « circonstances atténuantes ».

Parions que, si le jury avait été composé de femmes, on eût demandé, contre ce mari incendiaire, la peine du talion.

Et qu'elles auraient bien fait !

NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne* :

« La soirée de mardi a été remplie, au Grand-Théâtre de Nantes, par une longue et chaleureuse ovation faite à M<sup>lle</sup> Mézery, qui, quoique très-souffrante, avait consenti à jouer *Mignon* pour ne pas faire manquer à son directeur une grosse recette.

» La salle était pleine d'un public qu'on ne voit guère aux représentations de *Marceau*, et qui ne chante pas, Dieu merci, la *Marseillaise*.

» Or, ce public a voulu remercier la charmante prima dona d'avoir refusé de compromettre son talent et sa dignité dans la « soirée patriotique » du 21 janvier. Il l'a applaudie à tout rompre dès son entrée en scène ; il l'a couverte de fleurs ; il l'a acclamée ; et, pendant les trois actes de la pièce, il n'a pas cessé de lui prodiguer, par des bouquets et des bravos, ses témoignages de gratitude et de sympathie.

» Nous mêlons nos félicitations aux applaudissements de la foule, et nous adressons à M<sup>lle</sup> Mézery tous nos compliments pour le tact et l'esprit de convenance qu'elle a mis à refuser son concours aux saturnales révolutionnaires du théâtre de la Renaissance. »

## Faits divers.

A Paris, mardi soir, vers quatre heures, le tramway n° 434 allant de la place du Trône à Montreuil arrivait au passage à niveau de la rue d'Avron. Un train de marchandises fort long manœuvrait assez doucement, venant de l'avenue de Vincennes et se dirigeant vers Courcelles. Le garde-barrière Lemoyne, pour rendre service au tramway, ouvrit la barrière aussitôt le dernier wagon passé.

Malheureusement, ce train de marchandises qui suivait la voie descendante lui avait caché le train 46 qui arrivait en sens inverse sur la voie montante et à son maximum de vitesse.

Un choc épouvantable s'en suivit, l'avant-train du tramway fut brisé, et la lourde voiture alla rouler à dix mètres de là.

Les chevaux, qui avaient dépassé la voie,

n'eurent aucun mal et s'enfuirent au galop jusqu'à Montreuil.

Le tramway contenait quatre personnes : l'une d'elles, un homme d'une cinquantaine d'années, qui se trouvait sur l'impériale, fut lancé sous les roues de la locomotive et décapité complètement. Un garçon de café a eu une horrible blessure à la tête, mais sans gravité ; les deux autres voyageurs ont été plus ou moins contusionnés.

Le cocher, nommé Bois, âgé de quarante ans, a eu le crâne fendu du haut en bas. Quand on l'a relevé, toute la figure, dit le *Figaro*, s'est enlevée comme un masque sanglant.

Enfin, le garde Lemoyne a eu les deux cuisses cassées ; il a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, dans un état désespéré.

\*\*\*

Un pari qui donne le frisson rien qu'en y pensant, a été gagné le 31 décembre à Londres.

Vingt jeunes adultes anglo-saxons, doués sans doute d'un cuir naturel insensible, se sont mis à l'eau dans la rivière Serpentine d'Hyde-Park.

Il s'agissait d'arriver bon premier, à la nage, à un but situé à plus de 400 mètres du point de départ.

Brrr ! Le vainqueur, M. Pearson, âgé de 24 ans, a mis une minute 45 secondes à franchir cette distance. Les autres ont mis de deux à trois minutes de plus.

En sortant de ce bain, les nageurs ont été enveloppés de couvertes chaudes et abreuvés de punch bouillant.

\*\*\*

**Histoire du sucre.** — De temps immémorial, le sucre a été employé en Chine et dans les Indes. — Les Français commencèrent en 1644 à le fabriquer à Saint-Christophe et en 1648 à la Guadeloupe.

Le sucre blanc était connu en France au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Il venait d'Orient, ne servait guère qu'en médecine et se vendait fort cher chez les apothicaires. — Sous Henri IV, on le vendait encore à l'once. En 1700, la consommation totale en France était d'environ un million de kil. A présent, elle dépasse 25 millions.

Margraff annonça qu'on pouvait tirer du sucre de la betterave. — En 1787, Frédéric-Charles Achard en fabriquait en Silésie. — En 1804, Benjamin Delessert fondait une raffinerie de sucre à Passy. — Le 2 janvier 1812 il annonçait à Chaptal son succès dans la cristallisation du sucre. Chaptal en parla à Napoléon qui lui répondit : « Il faut aller voir cela, partons. » En 1812, le sucre revenait au fabricant à 5 francs le kil., aujourd'hui il lui revient à environ 60 centimes.

Chacun sait combien le goudron est un médicament précieux dans les cas de bronchite, phthisie, catarrhes, rhumes, et en général contre les affections des bronches et des poumons.

Malheureusement, bien des malades à qui ce produit serait utile, ne l'emploient pas, soit à cause de son goût qui ne plaît pas à tous, soit à cause de l'ennui que leur donne la préparation de l'eau de goudron.

Aujourd'hui, grâce à l'ingénieuse idée de M. Guyot, pharmacien à Paris, toutes les répugnances, plus ou moins justifiées du malade, ont cessé d'exister.

M. Guyot est parvenu à enfermer le goudron sous une mince couche de gélatine transparente, et à en former des capsules rondes de la grosseur d'une pilule. Ces capsules se prennent au moment du repas et s'avalent facilement sans laisser aucun goût. Aussitôt dans l'estomac, l'enveloppe se dissout, le goudron s'émulsionne et s'absorbe rapidement.

Ces capsules sont d'une conservation indéfinie ; à ce point que, d'un flacon déjà entamé, celles qui restent ont conservé toute leur efficacité au bout de plusieurs années.

Les *Capsules de goudron de Guyot* offrent un mode de traitement rationnel et qui ne revient pas à plus de dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de toute espèce de tisane.

Comme tous les bons produits, les capsules de goudron de Guyot ont soulevé de nombreuses concurrence. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sur l'étiquette sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt, à Saumur, pharmacies Besson, Perdrian, et dans la plupart des pharmacies.

## Dernières Nouvelles.

Londres, 24 janvier, matin. Le *Times* est informé de Saint-Petersbourg que l'émotion est à son comble dans cette ville.

On y conserve bien peu d'espoir de voir l'armistice se conclure.

Le bruit a même couru que les négociations avaient été rompues.

Londres, 24 janvier.

Il se confirme de plus en plus que d'importantes résolutions seront soumises ce soir, par le gouvernement, à la séance du Parlement.

Les journaux parus ce matin sont unanimes à reconnaître la gravité de la crise.

Le langage du *Morning Post*, organe de lord Beaconsfield, est particulièrement significatif à cet égard par son caractère belliqueux.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 28 janvier 1878.

Représentation de M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS, AVEC LE CONCOURS DE :

M<sup>lle</sup> STRASSI, forte chanteuse ; M<sup>lle</sup> ROSELLI, première danseuse ; M<sup>lle</sup> Berthe DELAS, première danseuse ; M<sup>lle</sup> MICHELLI, première danseuse de caractère.

Première représentation de :

## HAMLET

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de Jules Barbier et Michel Carré, musique d'AMBROISE THOMAS.

1<sup>er</sup> tableau, le Couronnement.  
2<sup>e</sup> tableau, le Spectre.  
3<sup>e</sup> tableau, les Comédiens.  
4<sup>e</sup> tableau, le Drame dans le Drame.  
5<sup>e</sup> tableau, Être ou ne pas être.  
6<sup>e</sup> tableau, la Folie.  
7<sup>e</sup> tableau, le Cimetière.

Au 6<sup>e</sup> tableau,

## La Fête du Printemps

Divertissement dansé par M<sup>lle</sup> ROSELLI, Berthe DELAS, MICHELLI, et réglé par M<sup>lle</sup> DELAS.

M<sup>lle</sup> MARIE HASSELMANS remplira le rôle d'*Ophélie*.

M<sup>lle</sup> STRASSI remplira le rôle de la *Reine de Danemark*.

**Distribution.** — Hamlet, MM. Martin ; Cladius, roi de Danemark, Odezenne ; Laërte, Pellin ; l'Ombre du feu roi, Pascaud ; Marcellus, Davy ; Horatio, Dorlin ; Ophélie, M<sup>lle</sup> Marie Hasselmanns ; la reine de Danemark, Strassi ; Polonius, MM. Leroy ; 1<sup>er</sup> fossoyeur, Dorlin ; 2<sup>e</sup> fossoyeur, Letemple. Seigneurs et dames de la cour, grands officiers de la couronne, chambellans, pages, écuyers, soldats, villageois, villageoises, etc.

Distribution du drame du 4<sup>e</sup> tableau : Le directeur du théâtre, MM. Servat ; le roi de Gonzague, Destez ; le traître, Delcroix ; la reine Genièvre, M<sup>lle</sup> Leroy.

50 personnes paraîtront dans cet ouvrage.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le **Sirop** et la **Pâte de Pierre Lamouroux**.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

**Rhumes et Maladies de Poitrine.**

**SIROP**

ANTIPHLOGISTIQUE

DE

**BRIANT**

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS

Depuis plus de cinquante années, le **SIROP de BRIANT** est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire : **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes,** etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exigez l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible.



Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

